



#### **4.2 Objectifs du projet**

Le site concerné par le projet correspond à un secteur industriel et d'activités. Certains bâtiments et hangars existants sont aujourd'hui inoccupés et désaffectés.

Par conséquent la ville de Saint-Ouen en collaboration avec Novaxia, Eiffage Immobilier et KEYDEN a décidé de revaloriser ce secteur, grâce la construction de logements et d'une résidence sénior.

A l'échelle du territoire, le projet permet de répondre aux besoins et objectifs d'urbanisme par la création de logements et d'une résidence destinée aux séniors.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

En phase travaux, il est prévu de démolir les bâtiments existants. Les déchets et déblais seront ensuite gérés et triés sur place puis amenés vers des centres de traitements appropriés en fonction de leurs natures.

Les travaux de Gros Oeuvre pourront ensuite être entrepris. On entend par gros œuvre tous les travaux qui permettent la mise hors d'eau, hors d'air des bâtiments. Les travaux de gros œuvre comprennent donc les travaux de maçonnerie, c'est-à-dire : L'étude de sol, le terrassement, l'excavation, les fondations, l'assainissement, le soubassement ,le plancher, l'élévation, la charpente, la toiture, les menuiseries extérieures.

Le Second Oeuvre pourra ensuite démarrer. On entend par second oeuvre tous les travaux qui permettent que la construction neuve soit à l'abri de l'humidité et du froid, cela comprend tout d'abord les travaux d'isolation thermique et phonique, les installations de chauffage et climatisation notamment.

On a également la pose des revêtements extérieur, la construction des escaliers, l'installation électrique, les travaux de plomberie, l'installation du chauffage et de la climatisation, ainsi que les travaux de menuiseries intérieures.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

En phase d'exploitation le projet sera exclusivement destiné aux logements. Cela correspond aux usages domestiques quotidiens: Déplacements (véhicules et piétons), consommation (eau, électricité, gaz, autres énergies), etc..

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet présente une surface d'assiette d'environ 8300 m <sup>2</sup> . Il se situe sur la commune de Saint-Ouen (dep 93) et dans un secteur extrêmement urbanisé entre les voies SNCF de la gare du Nord, le périphérique et le cimetière Parisien de Saint-Ouen.  La localisation du projet est donnée en Annexe.	SDP construite: 17220m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Saint-Ouen

Département: 93

Rue Eugène Berthoud et rue  
Vincent Palarié

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 34' 80" Lat. 48 ° 00' 56"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Aucune

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 5 km de part et d'autre des ZNIEFF les plus proches. Il s'agit du Parc de la Courneuve au nord-est et du Bois de Boulogne au sud-ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site concerné par le projet est en pleine zone urbaine.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une synthèse réalisée par le Conseil général en 2007 sur la ville pointe les zones les plus denses en décibels : le périphérique, l'autoroute A1, la rue Albert Dhalenne, la route départementale 14 et l'avenue Gabriel Péri à certaines heures de la nuit, ainsi que le réseau ferroviaire issu de la Gare du Nord à l'extrémité Est. Le site concerné par le projet ne présente aucun dépassement de seuil de bruit généré par les routes et voies ferrées. Voir carte du bruit
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZPPAUP du Marché aux puces se situe à environ 200 au sud-est du site du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site concerné par le projet est en pleine zone urbaine. Il est aujourd'hui urbanisé à 100%. Aucune zone humide potentielle ou avérée n'est concernée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Ouen est concerné par:  Le Plan de Prévention des Risques Inondations par débordement de la Seine: Le projet n'est pas soumis à cet aléa selon la cartographie.  Un aléa de mouvement de terrain lié aux anciennes carrières (PPR en projet): Le projet n'est pas concerné par le zonage lié à cet aléa.  Un aléa de mouvement de terrain lié à la dissolution du Gypse (PPR en projet): Le projet est en zone d'aléa fort concernant ce risque.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir étude pollution SOLPOL en Annexe 2 sup.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone de répartition des eaux (ZRE) se caractérise par une insuffisance chronique (autre qu'exceptionnelle) des ressources en eau par rapport aux besoins.  Le projet se situe en zone de répartition des eaux de l'albien néocomien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe dans aucun périmètre rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en dehors de tout site inscrit selon la cartographie CARMEN de la DRIEE.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans aucun site Natura 2000. Il se situe à plus de 5 km des sites les plus proches: FR1112013 Sites de Seine-Saint-Denis
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les masses d'eau suivantes : FRHG104 Éocène du Valois FRHG218 HG218 Albien-néocomien captif  Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eaux souterraines. Le niveau des plus hautes eaux se situe à 10 m /TN selon l'étude géotechnique G2AVP SAGA. On rappelle qu'en juillet 2017, aucun niveau d'eau n'a été mesuré dans les piézomètres.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les masses d'eau suivantes : FRHG104 Éocène du Valois FRHG218 HG218 Albien-néocomien captif  Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eaux souterraines. Le niveau des plus hautes eaux se situe à 10 m /TN selon l'étude géotechnique G2AVP SAGA. On rappelle qu'en juillet 2017, aucun niveau d'eau n'a été mesuré dans les piézomètres.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera excédentaire en matériaux du fait des démolitions des bâtiments existants et des excavations issues des sous-sol destinés aux parkings sous chaque bâtiment. Selon la nature des matériaux, ils seront gérés en fonction de leurs natures et de leurs caractéristiques (envoi en centre de traitement, en dépôt ou en dépollution).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en centre urbain dense. Il n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations, dégradations et destruction de la biodiversité existante, que ce soit pendant les travaux ou en phase d'exploitation. Etant vu précédemment, le projet se situe à plus de 5 km des sites à biodiversité existante (Bois de Boulogne et sites de Saint-Denis).  Le projet ne perturbe aucun corridors écologique recensés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est trop éloigné et enclavé en secteur urbain dense, pour pouvoir impacter directement ou indirectement les sites NATURA2000 les plus proches.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Le projet concerne un réaménagement et une reconstruction d'un site déjà urbanisé. Aucune consommation d'espaces naturels , agricoles ou forestiers.</b>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>La commune de Saint-Ouen est concerné par:</b> <b>Le Plan de Prévention des Risques Inondations par débordement de la Seine: Le projet n'est pas soumis à cet aléa selon la cartographie.</b> <b>Un aléa de mouvement de terrain lié aux anciennes carrières (PPR en projet): Le projet n'est pas concerné par le zonage lié à cet aléa.</b>  <b>Un aléa de mouvement de terrain lié à la dissolution du Gypse (PPR en projet): Le projet est en zone d'aléa fort concernant ce risque.</b>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Dans les opérations de construction ou de maintenance, les agents sont exposés à de nombreuses nuisances (physiques et chimiques), difficiles à détecter.</b> <b>Ces expositions sont intermittentes, aléatoires, parfois imprévisibles, car fonction de la réalité du travail. Les poussières de bois, peintures et autres produits utilisés en construction, sont à l'origine de nombreuses pathologies. Les risques liés à l'amiante sont également aujourd'hui bien connus.</b>
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Le projet concerne la réalisation de logements et d'une résidence sénior. Il est également prévu des places de parkings en sous-sol. Que ce soit en phase travaux (circulation des engins et camions) ou en phase d'exploitation (voitures individuelles), le projet engendre des déplacements liés à la circulation.</b>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Le projet en phase travaux sera source de bruit (engins, machines, chantier, travaux spécifiques etc.). En phase d'exploitation le projet ne sera pas particulièrement source de bruit. Les cartes bruit liées au infrastructures routières et ferrovières de la commune de Saint-Ouen, ne présente aucun dépassement de seuil réglementaire.</b>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Le projet à terme, n'est pas susceptible de générer des odeurs particulières.</b></p> <p><b>En phase travaux le projet peut prétendre à des diffusions d'odeurs temporaires, liées au fonctionnement des engins (moteurs), aux poussières émises par les déblaiements, et destruction des bâtiments ou différentes étapes de la construction (peinture, façade, voirie etc ..).</b></p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Le projet à terme, n'est pas susceptible de générer des vibrations particulières.</b></p> <p><b>En phase travaux le projet peut prétendre à des vibrations temporaires, liées au fonctionnement des engins, circulation, destruction des bâtiments, déblaiement, excavation.</b></p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Les seules sources de lumières seront celles des voies publiques et des logements.</b></p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>Rejet dans l'air lié aux activités de démolition, travaux de terrassement, fumées des moteurs, approvisionnements, entreposage et transbordement de sable fin et de granulats, le trafic des engins par temps sec, manipulations de ciment, plâtre, colles en poudre, cendres volantes.</b></p> <p><b>Les composés organiques volatils (COV): Peintures, laques, vernis, lasures, colles liquides, huiles de décoffrage, décapants chimiques, nettoyeurs,...</b></p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>Eaux pluviales et eaux usées en réseau séparatif, via ouvrage de régulation et de traitement.</b></p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p><b>Déchets de chantier et déchets ménagers en phase d'exploitation.</b></p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les différents projets soumis à évaluation environnementale ont été consultés, à l'aide du référencement des instructions de la DRIEE.

Aucun projet connu n'est susceptible de se cumuler au présent projet. En effet le projet de construction de bureaux "Le Touzet", sur la commune de Saint-Ouen, se situe à environ 1 km au sud-ouest du projet. Les autres projets les plus proches, sont sur la commune d'Aubervillier, mais également trop éloignés du site pour pouvoir se cumuler avec le projet (coupure ferroviaire).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Voir Annexe 6 sup

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 1sup: Etude de sol G2 AVP source: BET SAGA - Annexe 2sup: Etude pollution source : BET SOLPOL - Annexe 3sup: Cartes Bruit sur la commune de Saint-Ouen (93) - Annexe 4sup: Cartes risque de mouvement de terrain sur la commune de Saint-Ouen (Gypse et anciennes carrières). - Annexe 5 sup: Aléa PPRI par débordement de la Seine (commune de Saint-Ouen) - Annexe 6 sup: Mesures compensatoires prévues

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le

12/02/2018

Signature

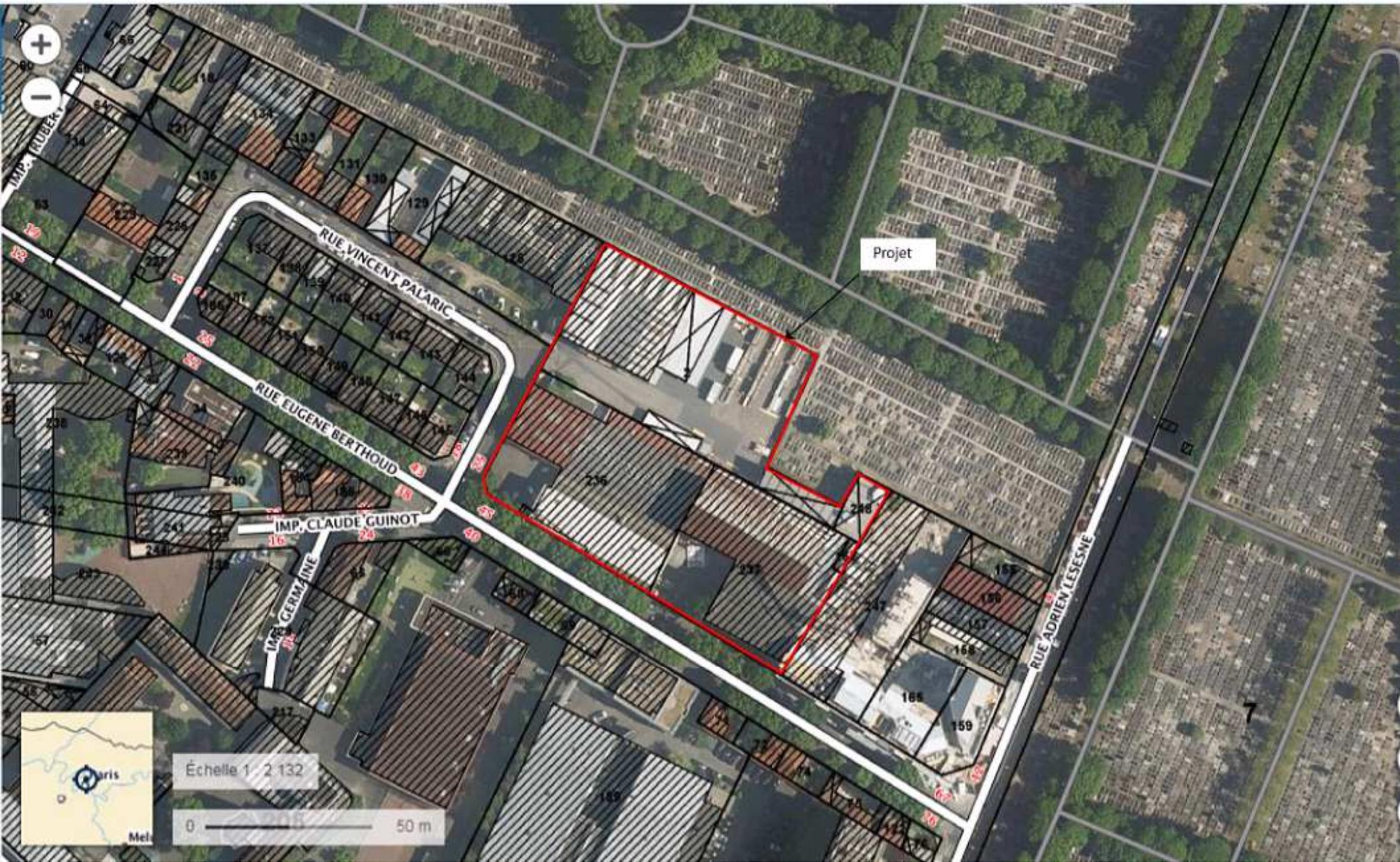
**NOVAXIA**  
3 rue des Italiens - 75009 PARIS  
S.A.R.L au capital de 2 739 000,00 €  
R.C.S PARIS 491 385 613

**EIFFAGE IMMOBILIERE DE FRANCE**  
11, Place de l'Europe  
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY  
SAS au capital de 1 800 €  
Tel. 01 34 65 89 89



KEY DEN 4 33 1 43 79 76 60  
282 bd Voltaire, 75011 Paris  
www.keyden.paris

SIREN N° 670 246 049 RCS PARIS  
CODE APE 4110 A



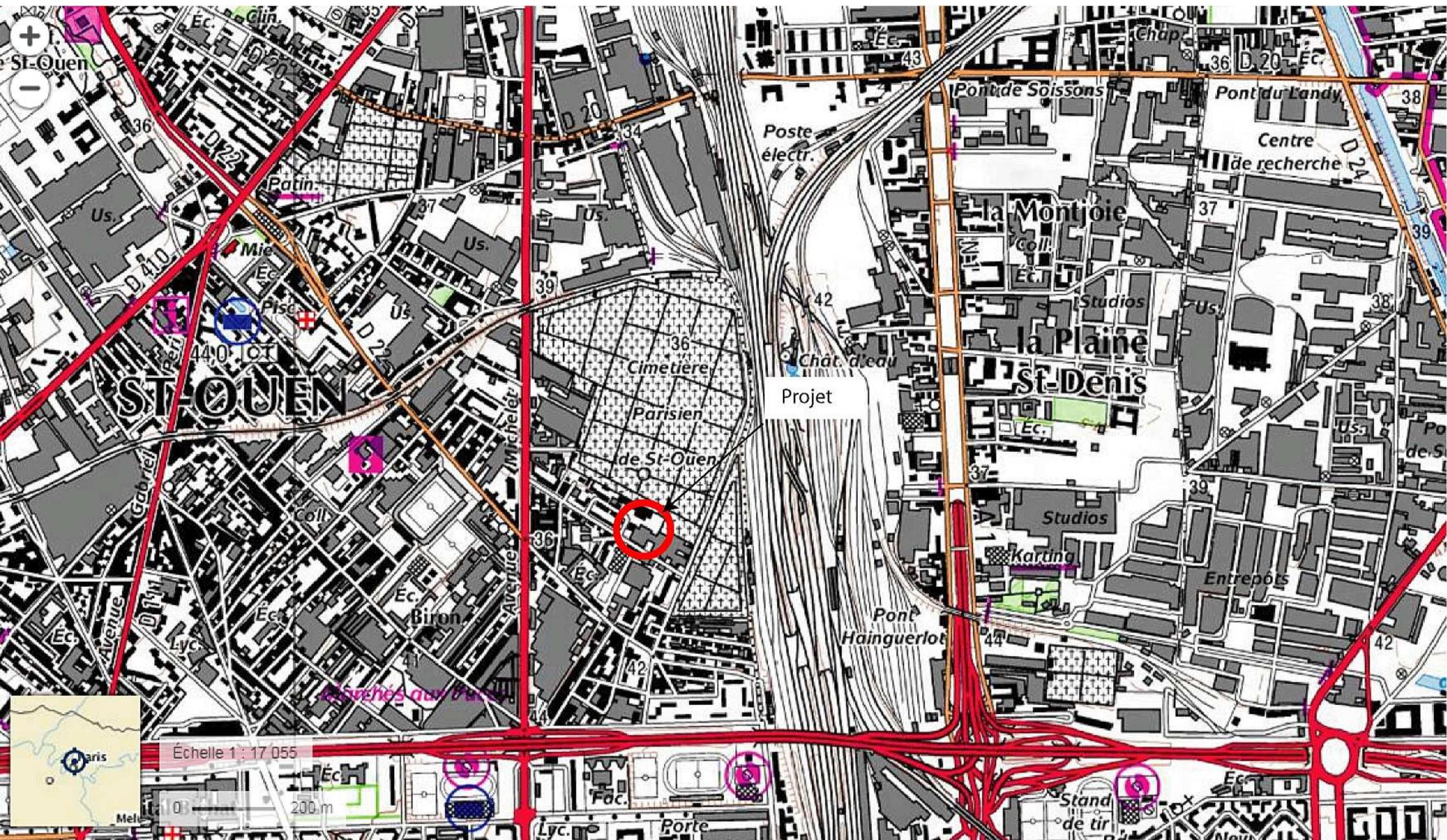
Projet

Échelle 1 : 2132

0 50 m

Paris

Mel

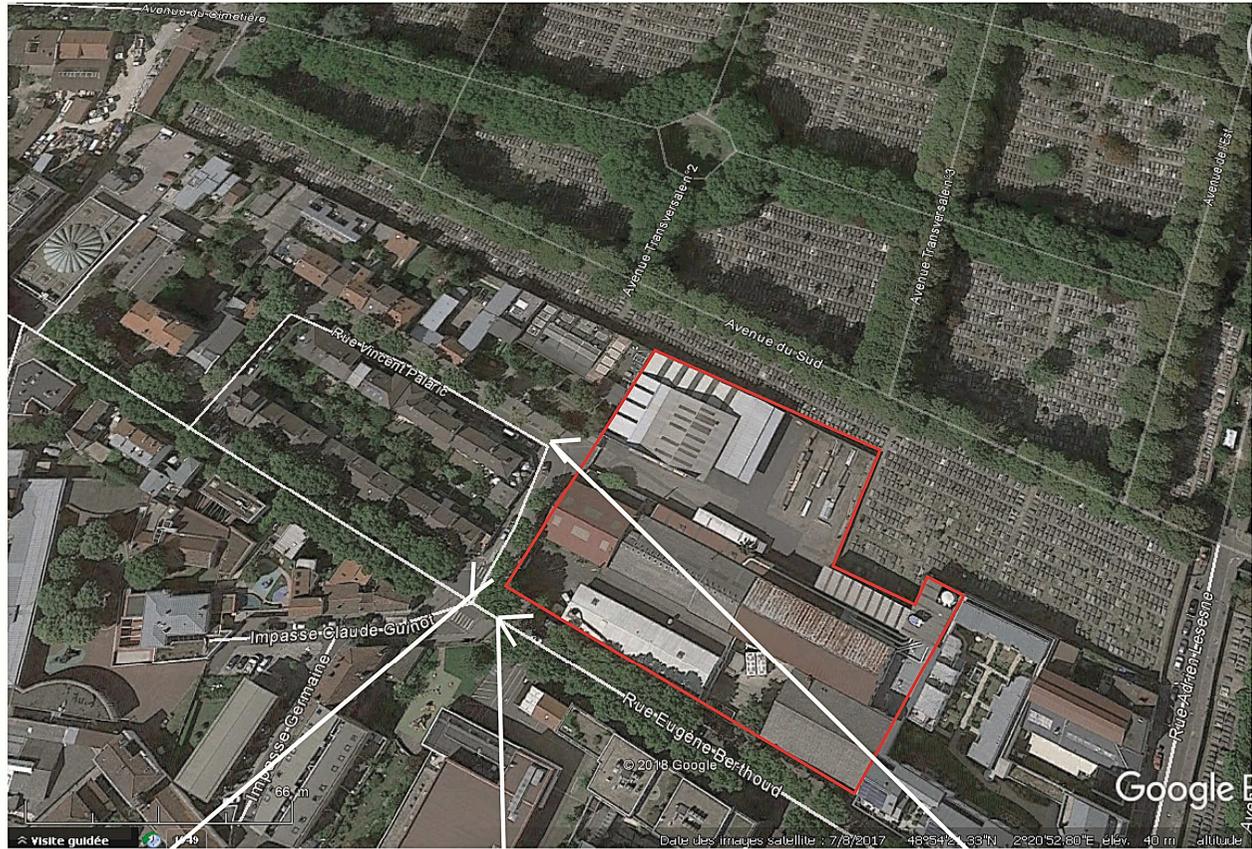


Projet

Échelle 1:17 055

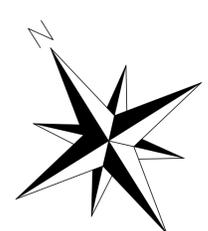
200 m







Cimetière  
Parisien de  
St Ouen



VILLE DE SAINT OUEN  
 PARCELLES -AQ-2\_248\_236\_237\_167  
 Rue Vincent Palaric - Rue Eugène Berthoud  
 93400 Saint Ouen

CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES  
 DE LOGEMENTS - BATIMENTS 1-2 ET D'UNE RSS - BATIMENT 3

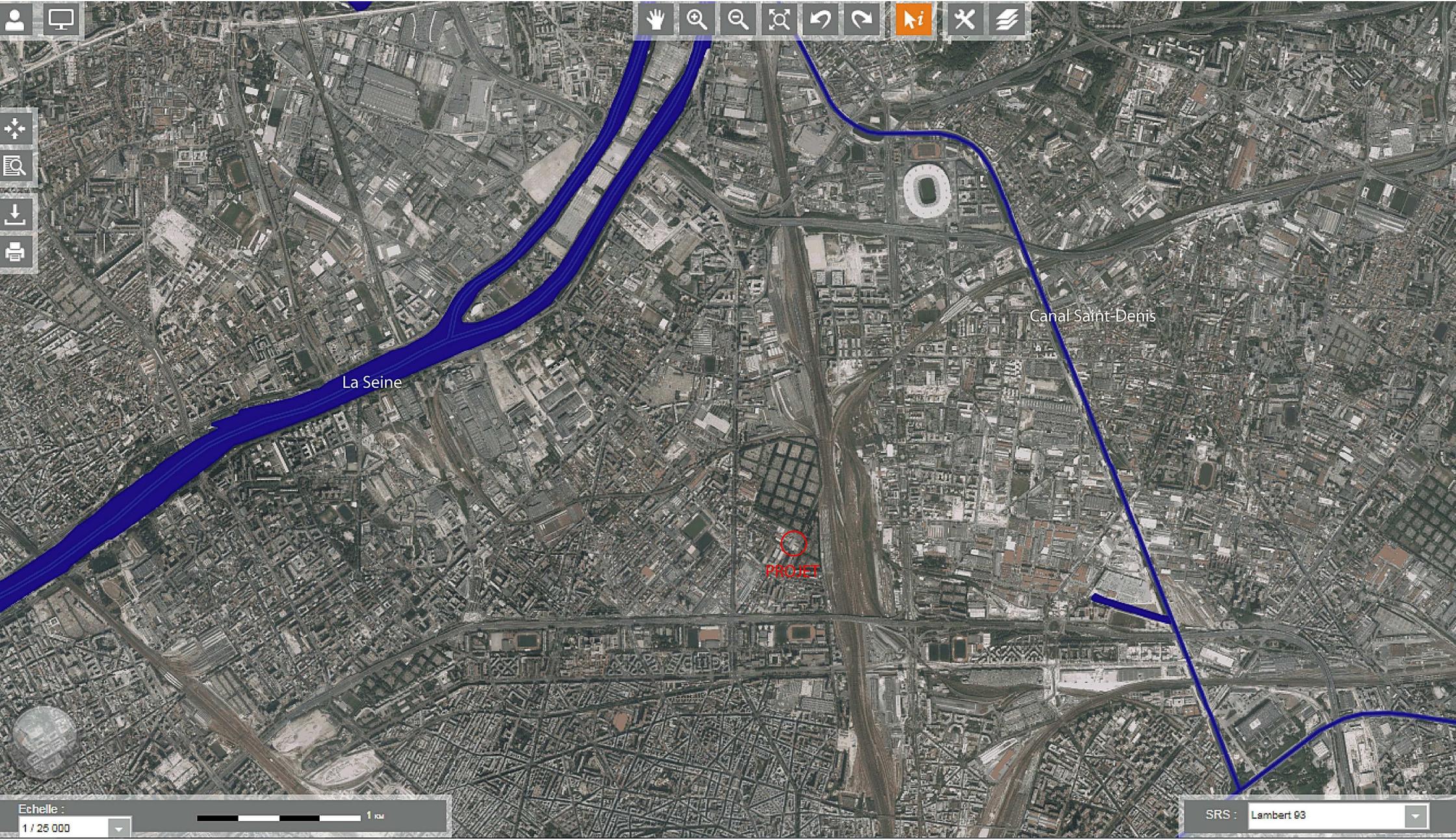
MAITRE D'OUVRAGE :	<b>EIFFAGE</b> EIFFAGE IMMOBILIER 11, place de l'Europe BP 46 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex	Tel : 01 34 65 89 93
MAITRE D'OUVRAGE :	<b>KEYDEN</b> KEYDEN 282, Boulevard Voltaire 75011 Paris	Tel : 01 43 79 76 60
MAITRE D'OUVRAGE :	<b>Novaxia</b> GROUPE NOVAXIA 3, rue des Italiens 75009 Paris	Tel : 01 85 08 23 00
ARCHITECTE :	<b>DSM</b> DSM & Associés 74, rue Rivay 92300 Levallois	Tel: 01 41 38 07 70
BET :	<b>EMENDA</b> Emenda 6 rue Bisson 44100 NANTES	Tel: 09 82 35 01 49
BET :	<b>kerexpert</b> Kerexpert 52 rue de Paris 78600 Maison-Laffitte	Tel: 09 52 30 04 64
VRD :	<b>OTCI</b> OTCI Groupe Bâtiment Liège - 1, place des Etats-Unis CS40422 - 94518 RUNGIS Cedex	Tel: 01 56 30 17 02
BDC :	<b>SOCOTEC</b> Socotec 6/8 rue Andras Beck 92366 Meudon-La-Forêt Cedex	Tel: 01 40 83 18 89
BDC :	<b>Veritas</b> Veritas Immeuble Le Gaia 333 av Georges Clemenceau 92000 Nanterre	Tel: 01 47 52 49 77
PAYSAGISTE :	<b>Land'Act</b> Land'Act 47 rue Jules Guesde 92300 Levallois	Tel: 01 41 11 80 11

PERMIS DE CONSTRUIRE

TITRE DU DOCUMENT :  
 PLAN MASSE

N° PLAN :	DATE :	ECHELLE :	INDICE
PC2-01	15 février 2018	1/200	

Conformément aux lois en vigueur, ce dessin est notre propriété. Il n'est permis d'en faire usage qu'avec notre autorisation expresse et écrite. Les cotes sont données à titre indicatif. L'emprise se doit de vérifier les cotes sur place avant exécution.  
 Fichier : \192.168.0.2\projets\16-90-STO-PALARIC\04-PERMIS DE CONSTRUIRE\1690-BAT 1-2-3\00-PC1-BAT 1-2-3\03-P-GRAPH



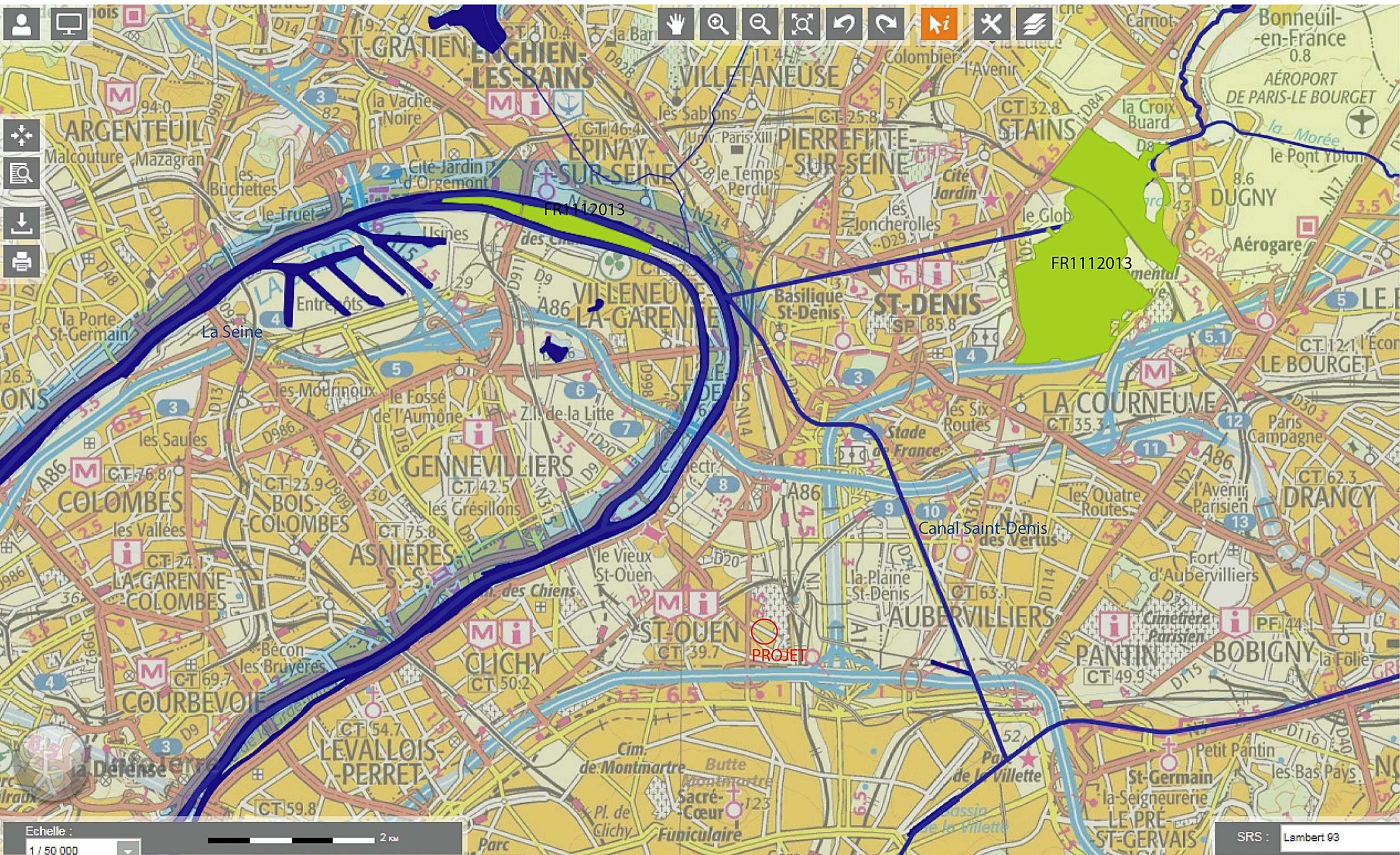
La Seine

Canal Saint-Denis

PROJET

Echelle : 1 / 25 000

SRS : Lambert 93



Echelle : 1 / 50 000

SRS : Lambert 93